

Pierre Vasarely: son combat pour redonner vie à l'œuvre de son grand-père Victor

Par  [Le figaro.fr](http://www.lefigaro.fr)  [AFP agence \(http://plus.lefigaro.fr/page/afp-agence-0\)](http://plus.lefigaro.fr/page/afp-agence-0) | Mis à jour le 20/04/2019 à 11:09 /
Publié le 20/04/2019 à 11:09



«Si on m'avait dit à son décès que vingt ans après, je serais encore à batailler, j'aurais dit non», avoue aujourd'hui Pierre Vasarely. *GERARD JULIEN/AFP*

Après une rétrospective au Centre Pompidou, à Paris, et la réhabilitation d'une fondation à Aix-en-Provence, le petit-fils du maître de l'art optique souhaite remettre le travail de son aïeul sur le devant de la scène. Une bataille menée contre vents et marées depuis près de trente ans par le descendant du plasticien franco-hongrois.

«Mon père, mes grands-parents ont été manipulés», raconte Pierre Vasarely. Il y a eu l'épisode Charles Debbasch, doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence que Victor avait choisi comme premier président de la fondation mais qui met la trésorerie à mal. En mai 2005, l'ancien doyen est condamné en appel, en son absence, à deux ans de prison dont un ferme pour détournement d'œuvres du peintre et de fonds, assorti d'un mandat d'arrêt international car il réside au Togo.

Un deuxième combat démarre après la mort de l'artiste en 1997 contre Michèle Taburno, la belle-mère de Pierre qui avait été nommée à la tête de la fondation, et contre son propre père, Yvaral. Un arbitrage retire plus de 400 œuvres à la fondation, partagées entre les héritiers.

Vingt ans plus tard, la justice annule l'arbitrage et suspend, in extremis, la vente aux enchères de 21 œuvres sur les 87 versées à l'avocat de la famille pour payer ses honoraires. Puis, dans un jugement rendu le 15 avril dernier, le tribunal de grande instance de Paris a enjoint à cet avocat, Me Yann Streiff, de restituer ces 87 œuvres à la fondation Vasarely.

Un dernier combat attend Pierre Vasarely pour sortir de l'imbroglia familial et remettre sur pied la fondation. Il le gagne en 2015 quand la Cour de cassation valide définitivement le testament rédigé par Victor en 1993 qui fait de lui son légataire universel. Depuis, il essaye de récupérer les quelque 400 œuvres encore disséminées dans le monde.

2019, l'année des combats à terminer

Parallèlement aux ennuis judiciaires et familiaux, la côte du maître du opt art s'est dégradée

. «Dans les années 70, Picasso et Vasarely avaient la même valeur monétaire», explique son petit-fils qui voit plusieurs raisons, outre la saga judiciaire, à ce désamour. Vasarely avait été «incontournable pendant vingt ans puis le mouvement de l'art cinétique disparaît des radars». Et Vasarely boude de surcroît musées et marchands d'art... qui le lui rendent bien.

«Si on m'avait dit à son décès que vingt ans après, je serais encore à batailler, j'aurais dit non»

Dans l'immédiat, après la rétrospective de Beaubourg

, qui a reçu 5.000 personnes par jour, la fondation Vasarely a noué un partenariat avec le musée parisien. Elle accueillera, en juin, une vingtaine d'œuvres des collections du centre Pompidou.

Le classement de la fondation aux monuments historiques en 2013 a permis des travaux de rénovation des 5.000 M2 de l'édifice aixois, terminés en février. À l'intérieur, 41 œuvres monumentales, «Les Intégrations», ont, elles aussi, commencé à être restaurées. Fin du chantier prévue en 2020, un an avant les travaux d'extension de la fondation. Creusé sur 1.000 m2 en sous-sol, un nouvel espace est destiné à accueillir «les grandes œuvres de l'art contemporain d'artistes qui se reconnaissent dans l'œuvre de Vasarely», annonce son descendant.
